



**Quimperlé  
 Communauté  
 Kemperle  
 Kumuniezh**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Le Conseil communautaire de Quimperlé Communauté, convoqué le 11 février 2021, s'est réuni le 18 février 2021 à 18h00, Espace Benoîte Groult à Quimperlé, sous la présidence de Monsieur Sébastien MIOSSEC.

**Nombre de conseillers :**

<b>En exercice :</b>	52
<b>Présents :</b>	43
<b>Votants :</b>	51
<b>Secrétaire de séance :</b>	Jacques JULOUX

CONSEILLERS TITULAIRES PRESENTS :

<b>ARZANO :</b>	Marie-Françoise LE ROCH
<b>BANNALEC :</b>	Christophe LE ROUX, Marie-France LE COZ, Guy DOEUFF, Denis BARGUIL, Martine PRIMA
<b>BAYE :</b>	-
<b>CLOHARS-CARNOËT :</b>	Jacques JULOUX, Denez DUIGOU, Loïc PRIMA
<b>GUILLIGOMARÇ'H :</b>	Alain FOLLIC
<b>LE TRÉVOUX :</b>	Elina VANDENBROUCKE, Daniel HANOCQ
<b>LOCUNOLÉ :</b>	Corinne COLLET
<b>MELLAC :</b>	Franck CHAPOULIE, Nolwenn LE CRANN, Christophe LESCOAT
<b>MOËLAN-SUR-MER :</b>	Marie-Louise GRISEL, Gwenaël HERROUET, Isabelle MOIGN, Franck BERTHET, Jacques LE DOZE
<b>QUERRIEN :</b>	Stéphane CADOU, Patricia ECK
<b>QUIMPERLÉ :</b>	Michaël QUERNEZ, Danièle KHA, Patrick TANGUY, Danièle BROCHU, Michel FORGET, Pascale DOUINEAU, Gérard JAMBOU, Marie-Madeleine BERGOT, Eric SAINTILAN
<b>RÉDÉNÉ :</b>	Yves BERNICOT, Christelle LAVOINE, Lorette ROBERT-ROCHER
<b>RIEC-SUR-BÉLON :</b>	Sébastien MIOSSEC
<b>SAINT-THURIEN :</b>	Michel CHARPENTIER
<b>SCAËR :</b>	Jean-Yves LE GOFF, Hélène LE BOURHIS, Robert RAOUL, Danièle LE GALL
<b>TRÉMÉVÉN :</b>	Monique CAUDAN, Jean-Claude QUENTEL

ABSENTS EXCUSES :

Jean-Luc EVENNOU (ARZANO), Pascal BOZEC (BAYE), Annaïg GUIDOLLET (CLOHARS), Christelle FENEON (MOELAN), Eric ALAGON (QUIMPERLE), Aude MARSILLE (RIEC), Gilles GENTIL (RIEC), Florence PENCHE (RIEC), Jean-François LE MAT (SCAER)

POUVOIRS :

Jean-Luc EVENNOU (ARZANO) a donné pouvoir à Marie-Françoise LE ROCH (ARZANO)  
 Annaïg GUIDOLLET (CLOHARS) a donné pouvoir à Denez DUIGOU (CLOHARS)  
 Christelle FENEON (MOELAN) a donné pouvoir à Gwenaël HERROUET (MOELAN)  
 Eric ALAGON (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Michaël QUERNEZ (QUIMPERLE)  
 Aude MARSILLE (RIEC) a donné pouvoir à Sébastien MIOSSEC (RIEC)  
 Gilles GENTIL (RIEC) a donné pouvoir à Danièle KHA (QUIMPERLE)  
 Florence PENCHE (RIEC) a donné pouvoir à Sébastien MIOSSEC (RIEC)  
 Jean-François LE MAT (SCAER) a donné pouvoir à Robert RAOUL (SCAER)

DCC2021-034

**VIE COURANTE**  
**17- DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

---

**Evolution des tarifs « Coworking » et « Bureau à la demande »**

---

Par délibération en date du 19 décembre 2019, le Conseil Communautaire a approuvé les tarifs de coworking pour Alter Eko et la Maison de l'Economie (cf. tableau ci-dessous).

Cependant, il est nécessaire de faire évoluer ces tarifs pour les raisons suivantes :

- la plateforme de réservation en ligne ne permet pas de différenciation de tarifs entre les entreprises du territoire de celles venant de l'extérieur (pour le bureau à la demande à la Maison de l'Economie)
- l'offre de coworking de Quimperlé Communauté doit s'adapter à celle proposée par les autres territoires

Pour ces raisons, il est proposé les nouveaux tarifs suivants :

Tarifs actuels HT Nouveaux tarifs HT

Coworking

½ journée 5 € 5 €

Journée 9 € 9 €

Mois 100 € 120 €

Forfait : 4 ½ journées achetées + 1 offerte / 20 €

Forfait : 4 journées achetées + 1 offerte / 36 €

Bureau à la demande

½ journée 8 € entreprise du territoire

10 € entreprise hors territoire 10 €

Journée 14 € entreprise du territoire

15 € entreprise hors territoire 18 €

L'assemblée délibérante est invitée à :

- APPROUVER les nouveaux tarifs de coworking d'Alter Eko et de la Maison de l'Économie ;
- AUTORISER Monsieur le Président à signer tous les documents et actes afférents à ces nouveaux tarifs.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré,

- APPROUVE les nouveaux tarifs de coworking d'Alter Eko et de la Maison de l'Économie ;
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents et actes afférents à ces nouveaux tarifs.

ADOPTÉ à l'unanimité,

ET ONT, les membres présents, signé après lecture

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Sébastien MIOSSEC

